

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Quinze le 24 Novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Etaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, D. Guillerme, AM Goujon, M. Foidart, F. Téroute, J. Grévès, P. Cormier, F. Hervé, A. Buzaré, L. Monnerie, JJ. Marteil, G. Thiery, D. Renouf, D. Capart, L. Médica, Z. Dano, MC Couf, MM. Prévost, AM Garangé C. Jourdain, C. Pecchia, P. Le Dro, V. Robin Cornaud, R. Hénault, M. Le Teuff, M. David, Laure Détrez, PY Le Grogneq, Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations :

Patrick Guilbaudeau « « à François Aubertin
Sonia Caroff « « à Pascal Cormier
Marie-France Guillemot « « à Marylise Foidart

Secrétaire : Marylise FOIDART

Date de la convocation : 18 Novembre 2015

Date de l'affichage : 18 Novembre 2015

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 33

2015 – 126 : Subvention à l'AGAD

Rapporteur : F. Téroute

L'AGAD (association de garde et d'aide à domicile) vient de quitter les bureaux, propriété de la ville, qu'elle occupait place de Polignac depuis de nombreuses années pour s'installer dans ses propres locaux au 2, place de Polignac.

Pour l'aider à s'installer, il est proposé de lui attribuer une subvention exceptionnelle.

L'AGAD a été créée en 1998. Elle a fusionné avec l'ASSAP CLARPA, autre association d'aide aux personnes, en juin 2013.

Elle intervient en service mandataire dans les domaines suivants :

- Entretien du logement auprès de particuliers employeurs : actifs, personnes âgées et/ou handicapées
- Assistance de vie auprès des personnes âgées /handicapées
- Garde d'enfants à domicile
- Jardinage.

Elle travaille avec 140 salariés intervenants et 360 employeurs sur le secteur de Guidel, Gestel, Quéven, Larmor-Plage, Ploemeur, Lorient, Lanester.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission des affaires sociales et de l'emploi du 26 octobre 2015,

DECIDE d'attribuer une aide financière exceptionnelle d'investissement d'un montant de 3 000 €.

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 25 Novembre 2015
Le Maire,
François AUBERTIN

A circular official stamp of the Mayor of Guidel is visible, partially obscured by a handwritten signature in black ink. The stamp contains the text "MAIRE DE GUIDEL" at the top and "AUBERTIN" at the bottom.